

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 09 MARS 2014**  
**Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation**

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

**8 MARS 2014 : FORUM ANNUEL AU CAMP DES MILLES**  
**« FEMMES DEBOUT - FEMMES EN RESISTANCES »**

**Jeanne, rescapée du génocide des Tutsi au Rwanda :**  
**Un témoignage d'une rare intensité au service d'une convergence des mémoires**

A l'invitation de M. l'ambassadeur du Rwanda en France, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, était intervenu à Lyon le 26 février dernier pour l'inauguration des cérémonies commémoratives du 20<sup>ème</sup> anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda, Il souligna alors la nécessité de reconnaître les mécanismes individuels et collectifs pouvant conduire aux génocides, et de construire ainsi une véritable « convergence des mémoires » à opposer à une « indécente concurrence des mémoires » afin que le passé puisse servir le présent et l'avenir. Afin que ne se reproduisent plus dans nos sociétés de tels actes de barbarie.  
<http://www.youtube.com/watch?v=4v1xzsk23sE>

Dans le même esprit, ce 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Site-Mémorial du Camp des Milles a consacré son deuxième Forum annuel « Femmes debout, Femmes en résistances » à la commémoration du 20e anniversaire du génocide contre les Tutsi au Rwanda.

Environ 120 personnes sont venues entendre les témoignages émouvants des invitées de la table ronde proposée après la projection à 15h du film « Shooting dogs ». Ce film de Michael Caton-Jones retrace le chaos de premières heures du génocide après l'assassinat du Président Habyarimana à partir de l'histoire d'une école où s'étaient réfugiées 5000 personnes d'abord protégées puis abandonnées par les forces de l'ONU.

C'est dans une grande émotion que l'ensemble des personnes présentes ont écouté le témoignage de Jeanne Uwimabazi sur l'histoire précise dont le film rend compte. Avec des mots simples et touchants, prononcés parfois avec une voix tremblante, elle témoigna avec détermination de l'horreur vécue, de l'assassinat de ses proches et des mauvais traitements dont elle fut victime à l'âge de 16 ans dans une école où elle s'était réfugiée avec les autres Tutsi. Dafroza Gauthier, Fondatrice du CPCR (Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda) parla de l'importance de la Justice et de son combat tenace afin que soient punis les responsables de du génocide au Rwanda. Elle évoqua le procès en cours dont le verdict est attendu dans quelques jours.

Un débat riche avec le public, a été l'occasion de réaffirmer à la fois les mécanismes communs au génocide des juifs et à celui des Tutsi au Rwanda notamment la déshumanisation, le rabaissement, les milices, la soumission aveugle à l'autorité, la propagande, les rumeurs, l'inversion du discours (les bourreaux se prétendant menacés par leurs futures victimes). Mais il fut aussi l'occasion de souligner l'action d'hommes et de femmes qui ont apporté soutien et réconfort dans des moments où la violence et la haine étaient omniprésentes.

Face au constat actuel de l'enclenchement de certains engrenages vers la haine, Alain Chouraqui rappela la vigilance et la fermeté nécessaires de chacun et les résistances variées toujours possibles, chacun à sa manière.

Ce forum s'est terminé par la lecture « d'Actes Justes » par Guila Clara Kessous, artiste de l'Unesco pour la Paix, rappelant que des hommes et des femmes qui nous ressemblent ont su réagir efficacement, chacun à sa manière face à la politique génocidaire contre les Tutsi, comme durant tous les génocides. Une note finale d'espoir et de lumière en parallèle du « Mur des actes justes » qui clôtura le parcours de visite du Site-mémorial.

Le 20ème anniversaire du génocide des Tutsi sera aussi marqué par la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education par une grande exposition originale qui aura lieu de juillet à octobre.

**Contacts Presse :**

**ODILE BOYER**

odile.boyer@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

**Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .**

**Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"**

**L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

**Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m<sup>2</sup> de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :**

- **Le Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- **Le Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- **Le Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.